



Mutuelle ne rembourse pas

Par ralph

bonjour,voila mon problème j'ai pris une mutuelle debut janvier mutuelle intérimairesanté car travaillant en intérim cela coute moins cher.je fini ma mission interimaire fin janvier avec l'espoir de retrouver très vite un emploi or debut mars j'ai un très grave accident de la route (je suis passager arriere d'un véhicule) donc hôpital en rentrant ensuite chez moi j'appel le mutuelle en leur demandant comment sa se passe vu que je ne travail plus.on me repond qu'il ni as pas de souci car ces un accident et qu'il faut que je leur envoie les indemnisations journalières du pole emploi or je leur répond que je suis a la sécu depuis mon accident donc on me demande les indemnisations de la sécu choses que je n'ai pas encore aujourd'hui le 2 mai .mais entre temps je suis aller 2 fois au médecin et une fois chez l'ophtalmo la sécu m'as bien remboursé mais la mutuelle non.en les appelant il me dise qu'il leur faut les indemnisations de la sécu par jour je me voit pas pourqu'oi ,je paye une mutuelle c'est pour etre rembourser .merci

Par Tisuisse1

Votre mutuelle ne remboursera qu'au vu des remboursements déjà effectués par votre Caisse de Sécurité Sociale et, pour certains actes, en y joignant un "facture acquittée" de votre fournisseur.

Par ralph

bonjour, la sécu m'as bien remboursé 2fois le mèdecin et 1fois l'ophtalmo .merci

Par patsong

salut
as tu un compte ameli (cpam)
il faut demander à ta mutuelle de faire la télétransmission avec la cpam
comme ça dès que la cpam te fait un remboursement le décompte est transis directement à ta mutuelle